

*Communiqué de presse*

## **L'égalité des chances à Dauphine : la réussite du « parcours Dauphine » dans les lycées situés en zones défavorisées**

**Paris, le 21 mai 2013** – Aujourd'hui, l'Université Paris-Dauphine et sa fondation fêtent les quatre ans du programme Egalité des chances de l'université en présence des étudiants issus du programme, ainsi que des enseignants, des anciens élèves et des entreprises partenaires qui les soutiennent.

Financé par les subventions publiques (Etat et Région), par les entreprises partenaires et par des dons des anciens, parents et amis de Dauphine, ce programme permet à Dauphine de diversifier son recrutement dès la première année, en sensibilisant les lycéens aux études supérieures et aux formations dauphinoises et en luttant contre les phénomènes d'autocensure.

En partenariat avec des lycées de banlieue parisienne, ce programme, à l'inverse d'une voie d'accès spécifique, offre à des jeunes talentueux et prometteurs des compléments de formation et un suivi personnalisé pour leur permettre de satisfaire les conditions d'admission à Dauphine.

### **Un bilan 2009-2013 très positif par rapport aux objectifs fixés**

Depuis sa création en avril 2009, **21 lycées** ont rejoint le programme labellisé «Cordées de la Réussite» par l'Etat et près de **60 élèves bénéficiaires** ont pu intégrer Dauphine en première année.

*« Nous avons atteint nos objectifs en institutionnalisant et en consolidant dans la durée le programme Egalité des chances » a déclaré Elyès Jouni, Président de la Fondation Dauphine.*

*« Aujourd'hui, le « Parcours Dauphine » concerne chaque année plus de **250 lycéens** de première et terminale dans les lycées partenaires et mobilise de plus en plus de bénévoles parmi les étudiants, les enseignants et les anciens de l'université, pour atteindre plus de **100 bénévoles**. Nous avons réussi à impliquer de manière durable **Unilever et KPMG** pour l'ensemble du programme et **BNP Paribas Real Estate** pour le logement étudiant ; enfin, nous avons renforcé le personnel dédié à ce programme au sein de la Fondation. »*

Concrètement, **Dauphine offre aux lycéens des lycées partenaires**, dès la classe de première, la possibilité de postuler pour Dauphine et plus généralement pour d'autres formations. Elle leur propose tous les ans « un parcours » qui comprend :

- des cours de renforcement dispensés par 110 enseignants de ces lycées et financés par la Fondation,
- une visite d'information par an dans chaque lycée
- leur participation aux forums d'orientation et à la journée portes ouvertes de Dauphine (« Samedi du lycéen » en janvier)
- des journées découvertes de Dauphine : 16 journées ont ainsi été organisées entre janvier et mai 2013,

Une fois entrés à Dauphine, les étudiants issus de ces lycées, soit 53 étudiants depuis 2009, bénéficient en plus de leur formation :

- d'un triple parrainage et des rencontres « parrains-filleuls »
- d'activités extra-universitaires ouvertes au monde de l'entreprise avec notamment l'organisation par les entreprises partenaires de visites de leurs sièges sociaux, ainsi que des offres de stages, des rencontres...
- des possibilités de logement gratuit ou à loyer modéré (six en 2012-2013).

**Pour plus d'information, lire le dossier de presse ci-joint.**

\*\*\*\*\*

#### **A propos de la Fondation Partenariale Paris-Dauphine**

La Fondation Partenariale Paris-Dauphine a été créée en octobre 2008 grâce au soutien de six entreprises fondatrices : Bouygues, Bolloré, Exane, Crédit Foncier, Lagardère et GDF-SUEZ et deux grands partenaires : BNP Paribas et la CDC.

Source de financement de projets innovants, la Fondation soutient six grands axes de développement de Dauphine : le rayonnement de la recherche, le développement de l'international, l'entrepreneuriat, l'égalité des chances, l'accès à la culture et la rénovation du campus. Elle abrite actuellement neuf chaires d'enseignement et de recherche, l'incubateur de Dauphine et le programme Egalité des chances.

[www.fondation.dauphine.fr](http://www.fondation.dauphine.fr)

#### **A propos de l'Université Paris-Dauphine**

L'Université Paris-Dauphine est un grand établissement d'enseignement supérieur exerçant des activités de formation (initiale et continue) et de recherche dans le champ des sciences des organisations et de la décision (gestion, économie, mathématiques, informatique, droit, sociologie et science politique). Avec 386 professeurs permanents, 9500 étudiants dont 4566 en Master, et plus de 159 formations de niveau Licence, Master et Doctorat. Ré-accréditée Equis en 2012, l'Université Paris-Dauphine est l'une des universités leaders en Europe dans son domaine et est membre fondateur de PSL (Paris Sciences et Lettres), qui fait partie des initiatives d'excellence retenues par un jury international dans le cadre du Grand Emprunt.

[www.dauphine.fr](http://www.dauphine.fr)

#### **Contact presse :**

Cécile Fondev

Université Paris-Dauphine

Tel : 01 44 05 41 03

[cecile.fondev@dauphine.fr](mailto:cecile.fondev@dauphine.fr)